S3 Bordeaux

ÉDITO

SPÉCIAL PEGC

Bordeaux, le 8 septembre 2015

UNE RENTRÉE CHARGÉE, DES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

Cette année la rentrée est chargée en rendez-vous et actions divers ; en effet il y a la grève prévue par l'intersyndicale le 17 septembre contre la réforme du collège dans la continuité de celles du 19 mai et 11 juin (voir appel à la grève page suivante), il y a la journée de mobilisation interprofessionnelle du 8 octobre pour les salaires, l'emploi et les conditions de travail et enfin il y a la modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations, les PPCR, avec la consultation par la FSU de la profession. Tous ces rendez-vous aussi important les uns que les autres doivent peser sur la politique du gouvernement en matière d'éducation et plus généralement de service public. Le gel du point d'indice depuis juillet 2010 est inacceptable d'une part parce que nos salaires n'augmentent pas mais d'autre part parce qu'ils baissent du fait de l'augmentation du taux de cotisation retraite (alignement sur le privé d'ici 2020), les études de l'INSEE le montrent bien si cela était nécessaire (perte de pouvoir d'achat de 0,7% pour 2013 et 0,8% pour 2014). Pour la réforme du collège, l'intersyndicale avec le soutien du SNUIPP n'en veut toujours pas et le ministère ne doit pas l'imposer aux personnels sans une véritable concertation. La formation proposée notamment à des volontaires pendant les vacances de Toussaint va alourdir encore la charge de travail des enseignants, quant à la formation de tous les autres professeurs pendant l'année elle va poser des problèmes d'organisation et de remplacement dans les collèges. Enfin en ce qui concerne la modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations, les PPCR, on est loin du compte eu égard à la perte de pouvoir d'achat de ces dernières années et de la dégradation des conditions de travail ; si le gouvernement a vraiment l'intention de revaloriser le métier d'enseignant et plus généralement ceux de la fonction publique qu'il le montre clairement avec des propositions honnêtes tout simplement (voir page PPCR).

Toutes et tous dans l'action et en grève le 17 septembre contre la réforme du collège et à la journée de mobilisation le 8 octobre pour nos métiers, nos salaires et nos conditions de travail.

Bonne rentrée

Laulan Bruno, Secrétaire académique du SNUIPP







Sommaire

- Edito
- Réforme du collège - Grève du 17/09
- PPCR : la FSU vous consulte
- Journée de mobilisation du 08 octobre
- Adhésion au SNUIPP - contacts SNES

Supplément au Bulletin S3 Bordeaux n° 202 de juillet - août - septembre 2015

directeur de publication : JP MERAL -

CPPAP: 1019S07145

INTERSYNDICALE DU SECOND DEGRÉ RÉFORME DU COLLÈGE : GRÈVE LE 17 SEPTEMBRE

jeudi 3 septembre 2015

Alors qu'en cette rentrée les conditions de travail des personnels continuent de se dégrader (effectifs alourdis, services partagés, moyens insuffisants...), les organisations syndicales du second degré SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDPEP-FO, CGT Educ'action, SNEIP-CGT, SNALC-FGAF, SUNDEP Solidaires, SUD Education, SIES-FAEN, SNCL-FAEN, CNGA CFE-CGC réaffirment leur rejet d'une réforme du collège qui n'apportera aucune amélioration, ni pour les élèves, ni pour les personnels.

Elles constatent que la circulaire d'application publiée le 2 juillet ne fait que confirmer les orientations auxquelles elles s'opposent : mise en concurrence des personnels, des disciplines et des établissements, inégalités accrues entre les élèves et nouvelle aggravation des conditions de travail des personnels.

Les organisations syndicales restent déterminées à combattre cette réforme, à obtenir son abrogation et la réouverture de discussions sur d'autres bases. Elles appellent les personnels à refuser toute anticipation de la réforme, quelle qu'elle soit. Elles dénoncent la mise en place d'une formation obligatoire à la réforme, qui ne répond nullement aux demandes des personnels. Alors que le ministère repousse de mois en mois la publication du bilan du lycée Chatel, elles soulignent le danger d'une nouvelle réforme du collège s'inspirant de celle du lycée et qui ne ferait que renforcer les logiques précédentes.

Les organisations syndicales dénoncent le refus de la ministre de tout dialogue réel, et sa volonté d'imposer sa réforme du collège contre l'avis de la grande majorité des personnels concernés.

La ministre persiste à vouloir passer en force et porte la responsabilité du conflit. Face à ce blocage les organisations SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDPEP-FO, CGT Educ'action, SNEIP-CGT, SNALC-FGAF, SUNDEP Solidaires, SUD Education, SIES-FAEN, SNCL-FAEN CNGA CFE-CGC appellent les personnels à la grève nationale le 17 septembre. Elles les invitent à se réunir en assemblée générale, en heure d'information syndicale pour la préparer et l'organiser ainsi qu'à s'adresser aux parents, notamment en faisant signer la pétition intersyndicale. A défaut du retrait des textes relatifs à la réforme du collège, l'intersyndicale organisera une manifestation nationale en octobre.

PPCR: LA FSU VOUS CONSULTE, PEGC, EXPRIMEZ-VOUS!

Le projet d'accord relatif à « l'avenir de la Fonction publique : la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations » (PPCR) a été rendu public, concluant de longs mois de réunions et de séquences de travail entre les organisations syndicales et le ministère de la fonction publique.

Ce projet d'accord est désormais soumis à signature, chaque fédération de fonctionnaires devant faire remonter sa position avant le 30 septembre.

La FSU s'est engagée avec beaucoup de détermination dans ces discussions car elle demandait depuis longtemps la restructuration des grilles et la revalorisation du point d'indice.

CGT, FSU, SOLIDAIRES APPELLENT À UNE NOUVELLE JOURNÉE DE MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE LE 8 OCTOBRE 2015

mardi 30 juin 2015.

Durant toute cette année, les salarié-es et retraité-es se sont mobilisé-es à plusieurs reprises dans les secteurs professionnels et au plan interprofessionnel pour exprimer leurs attentes, leur exaspération grandissante face à une situation économique et sociale qui ne cesse de se dégrader et pour exiger une autre répartition des richesses qu'ils produisent.

Ces dernières semaines encore, des mobilisations, souvent unitaires, ont été menées par les salariées et les retraité-es, exigeant leur juste dûs, autour de luttes sur les salaires et pensions. Des actions se sont développées pour exiger de travailler mieux et moins, d'améliorer les conditions de travail et de réduire la durée du temps de travail, contre les licenciements, pour exiger aussi la pérennisation et la conquête de nouveaux droits (retraites, protection sociale, garanties collectives), le développement des services publics et la relance industrielle.

Cédant aux pressions des puissances financières, au MEDEF, aux injonctions de Bruxelles, le gouvernement déroule une politique qui remet en cause notre modèle social assis sur l'égalité, la justice et la solidarité.

Accompagnées par une bataille idéologique inédite, des politiques pour l'emploi se traduisent trop souvent par des mesures de régression sociale qui vont impacter tous les salarié-es.

Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires convient toutes les organisations syndicales et les organisations de jeunesse pour une réunion fin août afin d'échanger sur l'analyse de la situation sociale, économique et politique et d'évaluer les champs sur lesquels des initiatives communes pourraient être envisagées.

Dans un contexte où les inégalités se creusent et où la précarité se développe, elles réaffirment leur volonté de contribuer au renforcement des mobilisations et à leurs convergences, dans un cadre unitaire le plus large possible.

Dès à présent, elles invitent les salarié-es et retraité-es à amplifier la mobilisation autour d'une plate forme revendicative commune pour :

- ▶ Augmenter les salaires, les retraites, les pensions, les minimas sociaux et le point d'indice des fonctionnaires
- ▶ Promouvoir l'égalité salariale femmes / hommes
- ▶Améliorer les conditions de travail et réduire le temps de travail pour créer des emplois, combattre et réduire le chômage
- ▶Pérenniser et améliorer les garanties collectives
- ▶Pérenniser et améliorer la protection sociale, les retraites complémentaires, pour garantir les droits à la santé et à la retraite
- ▶Développer les investissements pour relancer l'activité économique en tenant compte des impératifs écologiques
- ► Conforter et promouvoir les services publics
- ▶Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires appellent les salarié-es à en débattre pour construire une journée de mobilisation interprofessionnelle le 8 octobre prochain.

Les négociations se sont déroulées dans le contexte d'une réduction forte de la dépense publique et du gel du point d'indice. Le calendrier proposé n'est toujours pas suffisamment resserré même s'il a évolué. La FSU a fortement pesé pour que les discussions autour du point d'indice soient inscrites à l'agenda. Mais elles ne se feront qu'en février 2016.

Afin de définir sa position sur la signature ou non, la FSU par le biais de ses syndicats, met en place une consultation des personnels, adhérents ou non.

Le SNUipp associé au SNES, SNEP, SNUEP a mis en ligne une consultation.

Pour faire entendre votre choix, rendez-vous sur www.consultppcr.fr et répondez à la consultation.

Vous trouverez le protocole et d'autres informations sur le site de la FSU: http://www.fsu.fr/PPCR-tout-sur-le-protocole.html

Voir ce que le SNUIPP revendique sur le site du SNUIPP http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/recto_verso_PPCR-2.pdf

NTACTER LE SN

Courriel: s3bor@snes.edu www.bordeaux.snes.edu Fax: 05 57 81 62 41 Tél. 05 57 81 62 40 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux

du lundi au jeudi de 14h à 17h30 le vendredi de 14h à 17h Permanences

twitter: @SNESBordeaux



du lundi au jeudi de 14h30 à eanjean au SNES Bordeaux, pouvez contacter Philippe Pour votre retraite, vous 17h30

SNES - S2 DORDOGNE

rue Bodin 24000 Périgueux Fax: 05 53 05 17 57 Port. 06 12 51 76 70 Tél. 05 53 05 17 58 snes24@orange.fr twitter : @Snes24 Bourse du Travail

SNES - S2 GIRONDE

s2gironde@bordeaux.snes.edu http://snes33.free.fr/index.html Port. 06 85 87 29 17 Tél. 05 57 81 62 44 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux

SNES - S2 LANDES

97 place caserne Bosquet snes40@orange.fr

SNES

S2 LOT ET GARONNE

SNES - S2 PYRÉNÉES ATLANTIQUES

11 avenue Edouard VII

64000 Pau

Académie de BORDEAUX SNUIPP-FSU

Bulletin d'adhésion PEGC au Année scolaire 2015 / 2016 SNUIPP/FSU

(à renvoyer à votre département d'exercice voir adresse ci-dessous)

DEPARTEMENT D'EXERCICE (à entourer)

64

47

	1
300C	

	_
PAC	-

PAC.	

200	

300C	

S.	

					- 1
	C	24	33	40	
Nom : Prénom :	ON	Nom de jeune fille 	fille :		
Date de naissance : /	/ Téléphone 🛪	Ö	Courriel:		
Situation administrative	Situation administrative : Temps partiel – Disponibilité – Retraité(e) – Autre	Ilité – Retra	ité(e) – Auti		
Adresse personnelle : Code postal :	Ville				
Etablissement d'exercice :. Code postal :	.eVille:				
Echelon:	Montant de la cotisation :		Syndiqu	Syndiqué(e) 2014 /1	<u> </u>

11	169	uctible !	r un elon
10	160	est déd revenu	Soit 6 euros par mois pour un PEGC à la C.E. au 316m9 échelon
6	151	isation it sur le	s par m .E. au 3
00	144	de la cotisation est dé le l'impôt sur le reven	Soit 6 euros par PEGC à la C.E. a
7	136	p p % 99	Soit
9	130	205	
2	124	191	244
4		169	231
3		160	217
2		151	207
-		143	191
Echelons	PEGC CI. Norm.	PEGC H.C.	PEGC C.E.

15? oui/non

SNUIPP 24	Bourse du T	SNUIPP 33	Bourse du T	SNUIPP 40	Maison des	SNUIPP 47	169 bis ave	47000 AGEN	SNUIPP 64	66 rue Mon	
Retraité(e)s : 95 € ; Disponibilité 75 €	Temps partiel : cotisation X quotité	uavamee, ex.zirxu,83=180,11e	Je choisis de payer ma cotisation:	D En 1 Tols :		de mon département	En 4 f	Chéques de€ à l'ordre du	SNOIPP	de mon département	Précisez le numéro du département

Bourse du Travail, 26 rue Bodin
24029 PERIGUEUX Cedex SNUIPP 33
Bourse du Travail, 44 cours Aristide Briand, 33000 BORDEAUX Cedex
SNUIPP 40
Maison des syndicats, 97 place de la caserne Bosquet
40 000 MONT DE MARSAN
SNUIPP 47
169 bis avenue Jean-Jaurès
47000 AGEN
SNUIPP 64
GG min Monthonsion 64 000 DALL

Le SNUIPP pourra utiliser les informations ci-dessus pour m'adresser la revue nationale « Fenétres sur Cours ». Je demande au SNUIPP de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autonise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droif d'accès en m'adressant à la section du SNUIPP.